



inFOs

avril
2016

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
Ministère du Logement et de l'Habitat Durable

PNT CETE - SETRA

Compte-Rendu de la CCP

PNT CETE - SETRA

du 7 avril 2016



<u>CCP 2016</u>	<u>2</u>
Organisation de la CCP.....	2
Personnel SETRA.....	2
Personnels CETE.....	2
Liste des A+.....	3
Les avancements de points indiciaires.....	3
Les avancements d'échelon.....	3
<u>Questions diverses</u>	<u>4</u>
<u>Contacts</u>	<u>7</u>

CCP 2016

Le procès verbal de la CCP du 16 avril 2015 a été approuvé à l'unanimité par tous les participants.

Organisation de la CCP

La CCP compétente à l'égard des agents recrutés ou régis par le règlement du 14 mai 1973 et les personnels régis par le règlement du 7 septembre 2006 au titre de l'année 2016 regroupe :

- tous les personnels PNT CETE de l'ensemble des services déconcentrés du Ministère,
- tous les personnels PNT CETE de l'ensemble des Établissements Publics
- tous les personnels SETRA

Elle est composée du côté des représentants du personnel de 3 titulaires et 3 suppléants. Un expert personnel SETRA était présent à la demande du syndicat CGT en remplacement d'un représentant absent.

Une réunion d'harmonisation s'est tenue le 22 mars 2016.

Personnel SETRA

- 1 promotion de Cadre C à Cadre B
- 1 promotion Cadre B en Cadre C

Personnels CETE.

Les promotions.

Au niveau du changement de classe, les possibilités retenues sont :

Dans la catégorie A :

- 1 promotion d'assistant C à D
- 1 promotion Cadre Adm. A en B
- 2 promotions d'assistant A à B,

Dans la catégorie B :

- 2 promotions de TSC en TSD,
- 1 promotion de TSB à TSC,
- 1 promotion TE en TSA,

Au niveau du changement de catégorie Fonction Publique :

- 1 promotion de la catégorie B en A a été retenue,

La permanence informe individuellement chaque agent concerné.

Liste des A+

- Pas d'agent inscrit sur la liste d'aptitude des postes A+

Les avancements de points indiciaires.

Cela concerne la classe D :

- 4 avancements dans le grade Assistant D sur les 4 propositions,
- 5 avancements dans le grade TS D sur les 6 propositions

Les avancements d'échelon.

Concernant les gains inférieurs suite à promotion :

- 3 avancements sur les 3 propositions,

Propositions à 3 ans et plus :

- 20 avancements sur les 20 propositions,

Propositions à 2 ans et 6 mois :

- 5 avancements à 2 ans et 6 mois, et
- 1 avancement à 3 ans (au lieu de 2 ans et 6 mois) sur les 9 propositions,

Propositions à 2 ans :

- aucun avancement à 2 ans, et
- 2 avancements à 2 ans et 6 mois (au lieu de 2 ans) sur les 8 propositions.

Tous ces résultats doivent être confirmés par le compte rendu officiel de la cellule de gestion des PNT SG/DRH/MGS/MGS3.

Le nombre de points consommés est de 1065 points représentant un GVT de 0,97 %.

QUESTIONS DIVERSES

Réponses de Mme Brigitte THORIN, Présidente de la CCP :

- La GIPA.

Mme THORIN rappelle que le dispositif s'est éteint, comme annoncé, fin 2013. Par mesures dérogatoires, le versement de la GIPA est laissé à la libre appréciation du Trésorier Payeur Général. Il s'avère que certains refusent de verser la GIPA aux agents PSS CETE qui pourtant rentrent dans les critères. La Centrale ne dispose d'aucun moyen de pression à cet effet.

- Les Indemnités Forfaitaires pour Travaux Supplémentaires.

La question concernait le fait que certains personnels PSS CETE s'étaient vus refuser l'attribution des IFTS.

- Le bilan de gestion.

Celui-ci est présenté par Mme Laureline BONIN, toute nouvellement nommée à ce poste. Les données ont été arrêtées au 31 mars 2016. Les 182 agents se décomposent en 154 agents PSS CETE et 28 agents PNT SETRA répartis comme suit : La répartition hommes – femmes par catégorie est la suivante :

	Effectifs physiques réels				En %	
	PSS CETE		PNT SETRA		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Catégorie A	53	34 %	25	89 %	78	43 %
Catégorie B	90	59 %	3	11 %	93	51 %
Catégorie C	11	7 %	-	- %	11	6 %
TOTAL	154	100 %	28	100 %	182	100 %

La position des agents par catégorie :

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		TOTAL	
	CETE	SETRA	CETE	SETRA	CETE	SETRA	CETE	SETRA
P.N.A.	51	25	90	3	11	-	152	28
Congé mobilité	1	-	-	-	-	-	1	-
Cessation fonction amiante	1	-	-	-	-	-	1	-
TOTAL	53	25	90	3	11	-	154	28

La parité Hommes – Femmes :

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		TOTAL	
	CETE	SETRA	CETE	SETRA	CETE	SETRA	CETE	SETRA
Femmes	13	9	36	2	9	-	58	11
Hommes	38	16	54	1	2	-	94	17
TOTAL	51	25	90	3	11	-	152	28

Les agents exerçant des fonctions de niveau A+. :

Grade	Effectif total (PNA)	Nombre d'agents inscrits sur le liste des PNT A+ au titre de l'année 2015			En %
		Hors CEREMA	CEREMA	Total	
CETE					
Ass. C	13	4	2	6	46 %
Ass. D	9	5	4	9	100 %
C. Adm. C	1	1	-	1	100 %
C. Adm. D	1	1	-	1	100 %
Total	24	11	6	17	71 %
SETRA					
Cadre C	5	2	1	3	60 %
Cadre D	8	6	2	8	100 %
Total	13	8	3	11	85 %
TOTAL GENERAL	37	19	19	28	76 %

L'analyse de la catégorie des assistants montre que 100 % des agents CETE exerçant des fonctions de classe D sont inscrits sur la liste des A+. Ce pourcentage est de 46 % pour les agents de classe C.

Pour ce qui concerne les cadres SETRA, 100 % des agents de la classe D sont inscrits sur la liste A+. Ce pourcentage est de 60 % pour les agents de classe C.

Répartition des effectifs par service :

Services	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	TOTAL	%
Futur CEREMA :					
CETE Est	9	12	-	21	11,48 %
CETE Lyon	8	26	1	35	19,12 %
CETE Méd.	5	8	2	15	8,20 %
CETE NP	1	9	-	10	5,46 %
CETE NC	10	17	2	29	15,85 %
CETE Ouest	5	21	-	26	14,20 %
CETE Sud Ouest	5	19	-	24	13,11 %
CETE IdF	3	13	3	19	10,38 %
CERTU	1	-	-	1	0,55 %
CETMEF	2	-	1	3	1,64 %
SETRA	-	-	-	-	0,00 %
TOTAL	49	125	9	183	54,00 %
ADM. Centrale	21	38	-	57	37,01 %
IFFSTAR	8	17	-	25	16,23 %
CETU	4	3	-	7	4,55 %
DDI	13	14	6	34	22,10 %
DIR/DREAL	9	8	1	18	11,70 %
ECOLES	2	2	-	4	2,60 %
VNF	-	2	6	3	2,00 %
CMVRH	1	4	-	5	3,25 %
TOTAL	58	88	8	154	46,00 %
TOT. GENERAL	107	213	17	337	100,00 %

CONTACTS

Élus en CAP

[François ARAQUE](#) – DGAC/SNIA

☎ 01 44 64 32 65

[Michel GRIMALDI](#) – ENTE Aix

☎ 04 42 37 20 07

Syndicat National

[Secrétariat FO-PETULTEM](#)

☎ 01 40 81 24 20 📠 01 40 81 24 13

Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIÈRE.
Je souhaite adhérer au SNP2E Force Ouvrière.

NOM :

PRÉNOM :

SERVICE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

MEDDE – METL / permanence SNP2E-FO
Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche
92055 - Paris La Défense Cedex 04